

LE SPECTATEUR

DE

L'ORIENT.

Livr. 93. — 26 Juillet (7 Août) 1857.

Trois mois en Grèce

par William Smith O' Brien (*)

AYANT résolu, après quelque hésitation, de nous rendre de Sicile en Grèce, nous quittâmes mon fils et moi, Messine le 6 Mars 1856, sur un des paquebots appartenant aux Messageries Impériales qui font le trajet entre Marseille et Constantinople. C'était un beau navire. Les logements et les emménagemens étaient satisfaisants, et la table, quoique peut-être moins soignée que celle des navires à vapeur de la Compagnie péninsulaire et orientale, était

(*) Le Spectateur de l'Orient a déjà eu occasion de parler du séjour en Grèce de M. W. Smith O' Brien (Voir notre livraison 66 et 67, p. 190 et suiv). Aujourd'hui nous publions avec plaisir quelques extraits des dernières impressions que lui a laissées son voyage dans notre patrie.

pendant excellente. La plupart des passagers étaient des officiers Français et Anglais. En observant ces officiers on aurait dit qu'ils appartenait plutôt à deux nations ennemies, qu'à des *alliés*; d'aucun côté on ne remarquait la moindre disposition à la fraternité; rarement ces *alliés* échangeaient une parole.

Nous eûmes une charmante journée en passant le détroit de Messine, qui est extrêmement beau. Au moment où nous allions quitter l'extrême pointe de l'Italie, le soleil se couchait derrière le sommet neigeux du Mont Etna, aussi nos adieux à ce Volcan nous laissèrent-elles des impressions beaucoup plus favorables que celles que nous avions éprouvées quand nous séjournions à ses pieds durant notre voyage en Sicile. Le lendemain, vendredi, nous n'aperçûmes point de terre.

Quocumque aspicio nihil est nisi pontus et aer

Nubibus hoc tuemidus, fluctibus ille minax.

Ces vers du pauvre vieux Ovide décrivant son voyage à travers les mers pour se rendre sur la terre de l'exil, s'adoptaient bien à notre situation. Le samedi matin nous nous trouvâmes en vue du Cap Matapan.

Les côtes méridionales de la Grèce paraissent âpres et stériles. Une suite de montagnes se présentait à nos regards, et l'intérêt que je prenais à les contempler provenait moins de leur beauté intrinsèque, que des souvenirs historiques qu'elles rappelaient à mon esprit. En effet, ce voyage de Sicile en Grèce, nous reporte forcément à ces temps héroïques où Alcibiade et Nicias parcouraient ces mêmes parages, en sens inverse, pour se rendre au siège de Syracuse, siège qui fut si fatal à la glorieuse république d'Athènes. Et si ces ondes avaient une voix, elles

raconteraient bien d'autres désastres que l'ambition a soulevés, et qu'ont occasionés les rudes orages de l'adversité. Nous passâmes entre l'île de Cythère et la terre ferme; en vain je cherchai dans cette île quelque trait caractéristique qui puisse faire présumer au voyageur qu'elle fut jadis le séjour favori de Venus. Vue de la mer, son aspect est extrêmement triste. Les premières impressions que nous ont causées les côtes de l'Attique, nous ont été bien plus agréables.

Nous quittâmes nos lits à 6 heures du matin pour contempler le lever du soleil derrière le mont Hymette. Mais au lieu du climat tempéré que nous attendions à trouver à notre arrivée dans l'Attique, nous fûmes reçus par une froide brise du Nord.

La neige était tombée pendant la nuit et avait blanchi les crêtes des montagnes qui nous environnaient. En passant devant Salamine, nous éprouvâmes cette espèce d'enthousiasme qui dérive du patriotisme plutôt que de l'archéologie; et je me trouvais heureux de sentir à mon âge déjà avancé, les mêmes émotions que mon jeune compagnon éprouvait en contemplant les scènes qui nous rappelaient les efforts heureux d'une nation libre pour repousser un tyran qui voulait l'envahir. Le dimanche 9 Mars, à huit heures du matin, nous jetâmes l'ancre au Pirée, nous descendîmes à terre et ayant pris une voiture, nous nous acheminâmes vers Athènes où, après une heure de route, que l'imagination se plaît à repeupler des héros et des sages qui autrefois la parcouraient, nous nous trouvâmes logés à l'hôtel des Etrangers tenu par Démétrius Pomoni.

En approchant de la ville, toute notre attention se con-

centrait sur l'Acropole, qui s'élève majestueusement sur un rocher au milieu de la plaine d'Athènes, plaine circonscrite par des montagnes dont la hauteur s'élève de deux à trois mille pieds au dessus de la mer. J'admirai en passant le temple de Thésée, magnifique monument qui domine l'entrée de la ville. Mais je ne sais en vérité si ces nobles débris m'ont fait plus d'impression que la nouveauté du costume et l'aspect du peuple.

Souvent en voyageant dans les autres parties de l'Europe, j'avais cherché, mais en vain, soit dans le costume, soit dans le maintien quelque type particulier qui pût faire distinguer l'indigène; aussi je me sentais vraiment heureux de me trouver enfin au milieu d'un peuple qui possède ce que je désespérais de pouvoir trouver. Je crois qu'il est impossible de concevoir un habit plus pittoresque que le costume Albanais, que porte une grande partie des habitants d'Athènes. Il a été tant de fois décrit, que je n'ose par le faire ici. Et puis la description n'en est point facile, car, selon le goût de celui qui le porte, les couleurs et les ornements en sont variés à l'infini. Une partie du peuple Grec porte, au lieu de la Foustanelle, des culottes de calicot bleu d'une ampleur démesurée; c'est principalement le costume des habitants des îles, mais il n'a ni la bienséance ni l'élégance du costume albanais, qui a été adopté comme costume national. Ceux qui affectent d'imiter ce qu'on appelle *la civilisation* européenne, portent le costume ordinaire des Français ou des Anglais, et le contraste que présente cet habillement avec le costume grec est tellement à l'avantage de ce dernier, qu'il m'a confirmé dans ma préférence pour ce costume national sur le nôtre, qui ne possède ni grâce ni bienséance.

Une autre particularité qui nous fit sentir que nous avions échappé à la monotonie des usages Européens, fut de voir que tous les noms des rues sont écrits en caractères grecs, rappelant les traditions de l'ancienne Grèce. Les noms des héros modernes y figurent à côté de ceux des anciens tems, et l'on peut passer de la rue de Lord Byron ou de la rue Colocotroni, dans la rue de Themistocle ou d'Alcibiade.

Qu'on ne suppose pas, cependant, que l'apparence des rues d'Athènes corresponde avec la dignité de ces grands noms. Près du palais on trouve quelques belles maisons, mais la plus grande partie de la ville consiste dans un amas de petites bâtisses élevées dans des rues qui n'ont ni symétrie ni élégance. Peut-être un voyageur arrivant directement de Londres à Athènes ne sera-t-il point satisfait de la propreté des Grecs, mais quand on y arrive de l'Italie méridionale, on doit se croire bien heureux d'avoir échappé à la saleté qui prédomine partout sur cette terre classique. Les plus sales rues d'Athènes sont encore plus propres que celles des villes des Etats romains.

Le jour de notre arrivée à Athènes, le carnaval finissait. Nous avons assisté à celui de Rome, trois ou quatre semaines avant, car les Grecs calculent l'arrivée du carême sur des principes différens de ceux adoptés par l'Eglise Catholique. On voyait quelques masques dans les rues, et les balcons étaient remplis de dames; mais tout cela n'offrait rien d'assez curieux pour mériter une description.

Il n'en est pas de même, pour le premier jour de carême; c'est une des plus grandes fêtes de la Grèce. Ce jour là, toute la population d'Athènes se rend sur l'emplacement où s'élèvent les restes du temple de Ju-

piter Olympien. Ces restes consistent en quinze colonnes dont chacune a 60 pieds de haut; elles sont remarquables pour l'élégance et la majesté de leurs proportions. C'est un des temples les plus splendides que l'homme ait élevés pour glorifier la Divinité. Il est impossible en contemplant ces restes de colonnes, qui ont survécu à la destruction du temple, de ne pas sentir une admiration pour le génie architectural qui exécuta un si noble monument. Sur les pentes qui environnent le temple mille groupes offraient au regard de l'étranger des figures possédant non seulement le charme de la nouveauté, mais encore un intérêt intrinsèque. La plus grande partie de cette population portait le pittoresque costume de la Grèce. Tous étaient animés d'une gaieté qui peut-être n'avait point sa source dans la fête du jour, mais plutôt dans la joyeuse influence de l'atmosphère. La journée était superbe. Le ciel avait cette transparence inconnue aux régions du Nord. Chaque objet qui contribuait à former cette scène avait un intérêt spécial en lui-même, et augmentait l'effet général de l'ensemble du tableau. Derrière nous, nous avions les colonnes du temple dédié au suprême créateur de l'univers; devant nous s'élevait l'Acropole couronnée par le Parthénon, si justement vanté, et érigé en l'honneur de la déesse de la sagesse, protectrice de la ville. Autour de nous chaque endroit nous rappelait quelque souvenir historique. D'un côté, l'œil aimait à se reposer sur les gradins où s'asseyaient les spectateurs qui remplissaient le théâtre de Bacchus pour écouter les tragédies de Sophocle et d'Euripide, ou les comédies d'Aristophane; de l'autre, sur le Pnyx, d'où Démosthènes exhortait ses concitoyens à résister aux forces de l'usur-

pateur qui menaçait les libertés de la Grèce. Plus loin, on apercevait la baie de Salamine et les collines d'Egine, plus remarquables pour la beauté pittoresque de leurs contours, que mémorables pour les grands événemens dont elles furent le théâtre. Les rayons du soleil couchant, interceptés quelquefois par des nuages aux couleurs variées, se jouaient sur les eaux, et en dorant les mille rides de cette mer, nous rappelaient la vérité et la force de l'expression d'Eschyle, les innombrables sourires des vagues de l'Attique. Dans le lointain se dessinaient les majestueuses montagnes du Péloponnèse, dont la plupart étaient couvertes de neige; tout à côté, derrière nous, s'élevait l'Hymette dont les plantes parfumées nourrissent ces abeilles dont le miel exquis jouissait dans l'antiquité d'une renommée qu'il a conservée jusqu'à nos jours. Parmi les montagnes, qui ferment ce paysage, vers le nord, s'élève le Pentelique dont les carrières ont fourni ce marbre qui sous le ciseau de Phidias et de Praxitèle semblait se vivifier. Vers l'est, Lycabète paraît regarder l'Acropole comme une sœur jalouse d'être trop négligée par ceux qui se sont plu à parer sa rivale. Au loin la chaîne des montagnes de Parnasse attire les nuages qui rappellent la fameuse comédie d'Aristophane.

Tout, dans cette scène, contribuait à rendre cette fête une des plus brillantes journées non seulement de notre pèlerinage, mais aussi, je puis le dire sans exagération, de notre vie. Lorsque nous passions d'un groupe à l'autre en remontant la colline qui domine le temple de Jupiter Olympien, regardant avec tout l'intérêt d'une nouvelle impression, les danses du peuple, et écoutant les chants qui accompagnaient ces danses, nous étions salués

de la plus gracieuse manière. Et quoique notre ignorance du grec moderne nous empêchât d'entrer en communication, nous comprenions cependant les dispositions amicales du peuple pour nous : l'offre de partager leur frugal repas était fait avec la simplicité, la politesse de gens bien élevés. Partout où nous nous arrêtions un instant, on nous offrait ou un verre de vin, ou un cigare, ou une orange. Vraiment, me disais-je à moi-même, nous pouvons enfin nous féliciter d'avoir échappé à ce qu'on appelle la civilisation européenne. Ici je retrouve ces usages barbares qui autrefois prévalaient dans mon pays, et dont la suppression est regardée maintenant comme une amélioration. Si jamais mes enfans et moi pouvions séparer notre sort de celui de notre Irlande bien aimée, avec quel bonheur je me fixerais parmi ce peuple hier encore esclave, et qui promet déjà de devenir ce qu'étaient ses glorieux ancêtres ? Telles étaient les impressions qui absorbaient mon esprit ; en contemplant ce tableau je rétrogradais vers le passé, je m'élançais dans l'avenir, et pendant quelques heures je m'abandonnai à ces rêves heureux.

Le repas de ces enfans de la Grèce était si simple, qu'un philosophe stoïcien, ou un anachorète s'en serait contenté ; nous fîmes aussi cette remarque, qu'un repas sans excès ne bannit pas la gaité. Quelques coquillages, des dates, de la laitue, des oignons, des oranges, des fruits et du pain : voilà ce qui constituait leur banquet ; et quoique le vin circulât avec beaucoup d'abondance, nous ne vîmes pas un homme ivre.

Dans cette foule nous remarquâmes peu de femmes jolies, mais au contraire plusieurs beaux hommes, qui se

distinguaient par leur air martial et leur gracieuse tenue. On dit que les Grecs sont forts et souples, mais à leurs regards, je jugeai que leur caractère doit être téméraire et indépendant.

La population d'Athènes n'est pas, comme dans l'antiquité, exclusivement originaire de la ville ; c'est plutôt un assemblage d'individus de toutes les villes d'Orient unis par la conformité de race, de langue et de religion. Le sentiment d'unité qui domine parmi les Grecs modernes, contraste pleinement avec les rivalités et les animosités qui existaient jadis, non seulement entre un Etat et un autre, mais encore entre deux villes du même Etat. L'esprit de nationalité paraît profondément enraciné chez les chrétiens d'Orient ; leur unique pensée, leur seule aspiration, c'est l'établissement d'un Royaume ou Empire qui embrasserait toute la race Hellénique. J'ai déjà fait la connaissance de personnes domiciliées à Athènes ; les unes sont de l'Asie mineure, les autres de Macédoine, de Constantinople, de la Thessalie, de l'Epire ; mais toutes sont considérées comme des citoyens légitimes du Royaume Hellénique, comme si elles étaient nées dans les étroites limites que la diplomatie Européenne lui a imposées.

Ce sentiment d'unité doit sans doute être, en grande partie, attribué à la haine qui unit tous les Grecs contre leur oppresseurs, les Turcs. Il est tout naturel que cette haine soit implacable ; non seulement parce qu'ils ont souffert pendant des siècles tous les maux qui résultent de la domination d'une race barbare sur un peuple qui diffère d'elle par sa religion, ses institutions et ses habitudes sociales, mais encore parce qu'il est rare de trouver un Grec vivant qui n'ait à raconter quelque cruelle

histoire de tortures subies par sa famille ou par lui, pendant les dernières années où le joug musulman pesait encore sur eux. Les Grecs qui vivent maintenant sous le gouvernement turc ne jouissent d'aucune garantie contre la rapacité et la violence des fonctionnaires musulmans, ni contre la population turque qui les considère toujours comme une race conquise; et les rapports des observateurs désintéressés, des consuls Anglais p. ex, nous apprennent qu'il y a peu d'exagération dans ce que les Grecs racontent des exactions et des cruautés dont ils sont souvent les victimes.

Et puis la partie de la nation qui a combattu pour son indépendance et sa nationalité se rappelle avec horreur les scènes tragiques qui ont eu lieu pendant l'insurrection; et quoique les cruautés commises par les Grecs fussent parfois aussi révoltantes que celles commises par les Turcs, néanmoins ceux-là se souviennent toujours de ce qu'ils ont souffert, et ont oublié ce qu'ils ont fait souffrir; aussi l'observateur désintéressé doit-il comprendre l'impulsion qui a entraîné la nation Grecque au moment de la collision entre la Russie et les Alliés, et qui fit soulever la Thessalie et l'Epire au printemps de l'année 1854.

Il est probable que cette insurrection fut fomentée par la Russie pour faire une diversion, en obligeant les Turcs à dégarnir le Danube pour porter des forces sur les frontières grecques, et comme cette diversion aurait contrarié la politique des alliés, il n'y avait rien d'extraordinaire qu'on l'empêchât par des mesures telles que l'occupation du Pyrée par des troupes anglo-françaises. Mais en lisant les rapports officiels même les plus défavorables aux Grecs, il est impossible de ne pas voir

que le mouvement eut sa source non pas dans le désir qu'avaient les Grecs de seconder la Russie, mais dans la croyance où ils étaient que le moment était arrivé de porter un coup funeste à la Turquie. En effet, on ne trouvera pas en Grèce un homme intelligent qui ne pense que les provinces de l'Epire et de la Thessalie auraient dû être comprises dans les limites du Royaume de Grèce, quand on a reconnu son indépendance. Il est donc assez naturel que les Grecs profitent de toutes les occasions qui peuvent leur présenter l'espérance de s'agrandir de ce côté, au détriment de leurs implacables ennemis. De plus, les habitans de ces provinces sont en grande partie de race Hellénique, et ils auraient été bien plus heureux sous le gouvernement de la Grèce que sous celui de la Turquie.

La ville d'Athènes a été entièrement reconstruite depuis la guerre de l'indépendance. On m'a assuré qu'il y a trente ans, on y voyait à peine une maison. Aussi au lieu de critiquer ce qui n'est pas fait encore, on doit au contraire louer ce qui a été fait. . . .

L'école Polytechnique, qui est entretenue par l'Etat, s'enrichit chaque jour de dons faits par des Grecs résidant à l'étranger; une chose digne de remarque et qui honore la nation Grecque, c'est que tous les établissemens publics d'Athènes, ont été fondés par de riches négocians grecs de l'étranger, jaloux de voir s'embellir la métropole de leur patrie, et surtout animés du désir d'améliorer l'éducation morale et sociale de leurs concitoyens.

Parmi ces établissemens, je citerai plusieurs églises, des écoles, l'Observatoire, l'Hôpital des aveugles, l'Université, édifice digne de la capitale de la Grèce et de l'objet pour lequel il a été institué; l'école *Risaris*, institution

fondée par une dotation privée pour l'éducation des jeunes théologiens ; les leçons y sont données par des professeurs d'un mérite distingué, *l'Arsakion*, établissement splendide, fondé pour l'éducation des jeunes filles.

« Nous n'avons pas visité *l'Arsakion*, mais nous avons vu une grande partie des autres établissements d'Athènes. Nous avons assisté à plusieurs cours de l'Université, et nous avons admiré l'excellente direction imprimée à cette institution.

« J'étais surpris de trouver en Grèce un tel développement intellectuel, en pensant que ce peuple sort à peine de l'esclavage. Plus de 20 journaux paraissent à Athènes, quelques uns sont écrits en Français. Plusieurs ouvrages ont vu le jour dans les 20 dernières années; ce nombre, en prenant en considération la population du pays, peut être comparé à celui des ouvrages qui se publient dans les grands états d'Europe. La plupart des professeurs, des avocats, des membres de l'administration, etc. ont fait leurs études dans des Universités étrangères et surtout en Allemagne, et parlent plusieurs langues. Tout individu qui a la prétention d'appartenir à la sphère civilisée, parle français, et plusieurs y joignent la connaissance de l'italien, de l'allemand ou de l'anglais. Les litterateurs Grecs suivent avec le plus grand intérêt non seulement ce qui se passe en Orient—ce qui est pour ainsi dire une question vitale pour eux—mais encore les progrès de l'opinion des pouvoirs dirigeants l'Europe occidentale. A mon avis, c'est une grande erreur de l'esprit grec d'être disposé à suivre la direction que lui impriment les autres pays, au lieu de tâcher de se tracer son chemin lui-même, et d'avoir des idées et une action indépendantes. C'est pour ce-

la qu'à Athènes on parle d'un parti Français, d'un parti Russe, et d'un parti Anglais, quand les Grecs devraient désavouer de telles liaisons, et se ranger tous sous la bannière de leur propre patrie.

L'Université est le grand foyer de l'intelligence; trente-neuf professeurs, distingués par leurs talents, y font des cours réguliers; 590 étudiants viennent y puiser les sciences. Plusieurs de ces étudiants appartiennent à cette partie de la nation Hellénique qui n'est point comprise dans les limites du Royaume, et sans aucun doute, ces associations morales et intellectuelles formées ici, porteront l'esprit de nationalité parmi tous ceux qui parlent leur langue.

Il y a en Grèce sept lycées; quarante trois professeurs y enseignent les sciences à 1077 élèves: l'instruction est gratuite. A côté de ces gymnases il y a plusieurs autres établissements privés de la même espèce. J'ai visité celui de M^r Pappadopoulos. La manière d'instruire m'a beaucoup satisfait, mais le temps ne m'a pas permis de l'approfondir ni de la décrire.

L'État entretient 79 écoles primaires; 133 professeurs y donnent des leçons, 3872 enfans fréquentent ces écoles. A Athènes il y a une école normale pour les jeunes gens qui se destinent à l'instruction publique. Il y a encore (outre un nombre considérable d'écoles privées) 312 écoles communales qui sont fréquentées par 32370 garçons; et 36 écoles de filles. On trouve de plus dans le Royaume plusieurs autres établissements d'instruction que je ne puis décrire sans entrer dans de trop grands détails. Selon les rapports officiels, on voit que le nombre total des élèves est de 47, 178. Ce nombre n'est sans doute qu'une petite partie de la population du royaume, qui s'élevait en 1852, à

1, 042, 527 âmes. Mais si nous considérons maintenant les difficultés que ce pays a dû vaincre pendant son enfance comme nation, nous ne pouvons qu'attester que les progrès qu'il a faits sont extrêmement satisfaisants; nous ne doutons pas qu'il en fera encore de rapides, car le sentiment public se prononce toujours en faveur de tout ce qui concerne l'éducation de la nation Hellénique.

La jeunesse montre une aptitude extraordinaire pour les sciences, et tous les parens désirent donner de l'instruction à leurs enfans, de manière qu'il n'est pas nécessaire d'employer ici ces stimulans auxquels on a recours ailleurs. Aussi nous devons rendre justice aux chambres et au gouvernement en disant qu'ils vont au devant de ce désir, en encourageant le progrès intellectuel. Chaque année, 873, 000 drachmes (800 000 francs) sont votés pour l'entretien de ces différentes institutions. Plusieurs étrangers résidant à Athènes, sont presque toujours disposés à se plaindre que le gouvernement néglige plusieurs des devoirs imposés à une administration régulière. Mais jamais Anglais, en ce qui regarde l'éducation, ne devrait accuser le gouvernement grec, prenant en considération qu'il y a environ vingt années, le parlement de la Grande Bretagne ne votait pas annuellement, pour l'instruction du peuple, autant d'argent qu'en dépense aujourd'hui pour cet objet, le gouvernement grec.

Les rapports officiels publiés par le ministre actuel de l'Instruction publique, M^r Christopoulo, démontrent non seulement un grand zèle pour l'éducation nationale, mais encore beaucoup de jugement et d'habileté.

Le 25 Mars (6 Avril) était l'anniversaire de la révolution grecque de 1821. Ce jour est considéré à juste

titre comme un jour de fête nationale par la population. Mais je n'ai pas remarqué à Athènes, de la part des autorités un grand empressement pour célébrer cette anniversaire. Le peuple non plus n'avait pas cet enthousiasme que je vis à Bruxelles le jour anniversaire de la révolution qui donna la paix et l'indépendance à la Belgique.

Le Roi n'ignore pas cependant que c'est à cet événement qu'il doit d'être sur le trône. La cérémonie se borne à un Te-Deum chanté à l'Eglise métropolitaine, et auquel le Roi assiste entouré de toute la pompe que peuvent permettre les ressources de la ville. Les ministres des Puissances étrangères ainsi que les principaux personnages de l'Etat, assistaient aussi à cette cérémonie. Le Roi et la Reine portaient le costume national; la Reine était accompagnée de trois dames d'honneur, également habillées à la grecque; dans la suite du Roi on remarquait plusieurs des vieux palicares de la révolution, revêtus de ce magnifique costume que n'a pas encore altéré l'influence de la mode étrangère.

En entrant dans l'Eglise, le Roi est reçu par le clergé en habits sacerdotaux, lesquels ressemblent à peu près à ceux que porte le clergé romain. Le service divin des Grecs me semble aussi différer très peu de celui de Rome, et je crois qu'il n'y a qu'une petite différence dans les doctrines de ces deux Eglises. La liturgie est en grande partie chantée, et les chœurs ici, comme ceux que j'ai entendus dans les Eglises arméniennes à Madras, semblent penser que les prières sont plus agréables au Créateur quand elles sont dites d'une voix nasillarde. La liturgie étant en langue grecque, on ne peut lui imputer, comme à celle de Rome, d'être inintelligible pour la plupart des auditeurs.

Cependant je crois qu'il faut aux Grecs une instruction spéciale pour pouvoir comprendre ce qui se chante, à moins qu'ils n'aient des livres, ou qu'ils ne soient familiers avec les psaumes. Voilà du moins ce que ma propre expérience m'a fait comprendre.

On m'a dit que le clergé grec n'est pas en général très érudit, mais qu'il jouit de beaucoup de confiance et d'affection parmi le peuple. Les prêtres vivent, en grande partie, des offrandes de leurs ouailles; et leurs églises sont pour la plupart construites et entretenues avec ces mêmes offrandes. Durant la guerre de l'indépendance les prêtres ont montré une grande activité pour organiser et encourager la révolution, quelquefois en s'exposant eux mêmes aux plus grands périls par leurs efforts patriotiques pour affranchir leur pays de la domination des Turcs. On suppose que le clergé penche vers la Russie à cause de la conformité des idées religieuses; mais l'Eglise Grecque est maintenant tout à fait indépendante, et ne relève pas plus de celle de Constantinople que de celle de Russie. Cette indépendance cependant n'a pas été obtenue sans efforts.

Parmi les célébrités littéraires que j'ai connues à Athènes, je mentionnerai M^r Pharmakidès, comme celui qui défendit d'une manière distinguée et pleine d'érudition les droits de l'Eglise Grecque. J'entrerais dans de trop grands détails si je voulais récapituler toutes les disputes qu'a soulevées ce qu'on appelle le *Tomos* ou l'Edit du Patriarche et du Synode de Constantinople par rapport à l'Eglise Grecque. Il suffit je crois de dire qu'enfin on a obtenu cette indépendance ecclésiastique que tout patriote grec devait désirer.

Comme il est permis au clergé Grec de se marier, il est naturellement plus identifié avec le peuple que le clergé de ces religions où le célibat est ordonné.

Le jour anniversaire de la révolution grecque, on décerne à l'Université un prix à l'auteur du poème qui a été jugé, par des juges compétents, le meilleur de tous ceux qui ont été présentés. Nous étions présents à cette solennité, qui a été précédée d'un discours prononcé par un des juges. Je ne pouvais comprendre l'orateur, mais on m'a dit que son discours avait pour sujet la critique des différens poèmes qui furent présentés. Les étudiants prenaient un grand intérêt à cette séance, la salle était comble. Je fus peiné de voir que le Roi n'était pas présent. En Belgique, le Roi Leopold se fait un devoir d'assister à ces solennités, et en Grèce l'encouragement est au moins aussi nécessaire qu'en Belgique pour aiguillonner les dispositions au progrès.

M^r Rangabé, ministre des affaires étrangères, m'ayant présenté un exemplaire de ses poèmes publiés en 2 volumes, j'ai tâché d'en traduire un en vers anglais. La traduction donne plus une idée générale de l'original, qu'une traduction littérale. Je fis ces vers sur la colline du Lycabète par une de ces belles soirées, qui réalisent pour l'admirateur de la nature, la belle description de lord Byron.

L'Etoile du Danube et les couvents, dédiés des deux Principautés.

—ooo—

Nous avons encore présents à l'esprit les événements

imprévus qui, en 1848, ont ébranlé jusque dans leurs fondements, presque tous les États de l'Europe continentale, et les doctrines subversives qui, publiquement et officiellement proclamées par des dictateurs improvisés, sapèrent les bases mêmes sur lesquelles le majestueux édifice de la société moderne avait été fondé : la liberté, la propriété et la famille.

On se rappelle aussi que les événements de 1848, ne s'étaient pas partout manifestés sous la forme exclusive du socialisme ; qu'ils ne s'étaient pas partout bornés à alarmer les intérêts les plus légitimes, par la propagation de principes qui jetaient la perturbation dans tous les rapports de sociabilité ; mais que, par leurs tendances, ils menaçaient encore d'apporter de profondes modifications dans le droit public intérieur de l'Europe, à cause du soulèvement de différentes nationalités, qui espérèrent un moment pouvoir planter le drapeau de leur indépendance, sur les ruines de souverainetés séculaires consacrées par la tradition et par des actes solennels de tous les États de l'Europe.

Et de même que dans la Péninsule Italique, c'était au Piémont qu'était réservée la gloire d'arborer le drapeau de l'indépendance et de l'unité de l'Italie, de même aux extrémités de l'Europe occidentale, et sur les confins de l'Empire Ottoman, ce fut la Hongrie qui se chargea d'une semblable mission, en entraînant dans son orbite révolutionnaire, un petit nombre de satellites, qui, sans manquer d'un mouvement de rotation à eux propre, relevaient évidemment du mouvement révolutionnaire dont la Hongrie était l'héroïque représentant.

Les Principautés Danubiennes, par leurs tendances, par leurs rapports et par leurs sympathies ; qui étaient alors considérées comme un de ces satellites. Mais le mouvement Moldo-Valaque se fit distinguer par un double caractère ; il fut socialiste et national. Comme mouvement réformateur, il avait inscrit sur son programme, en caractères peu lisibles il est vrai, afin de ne pas heurter, ni effaroucher la caste nobiliaire, le principe de l'abolition des privilèges et celui de l'égalité répartition des charges publiques ; mais on y voyait en même temps figurer des prétentions mal déguisées à l'indépendance, car il est incontestable que les Moldo-Valaques ou pour mieux dire les promoteurs des événements de 1848, aspiraient à rompre les liens de dépendance qui depuis un temps immémorial, pesaient sur leur patrie et la tenaient assujétie à la volonté et aux convenances de ses puissants voisins.

Or, la révolution Roumaine de 1848, eut un double caractère ainsi que nous l'avons déjà fait observer. Elle expliquait nettement ses tendances et sa portée, non seulement par ses affinités avec les doctrines qui avaient bouleversé l'Europe, mais encore par un esprit d'indépendance mal défini, qui était poussé jusqu'à l'intolérance autochtone.

Cependant, lorsque les peuples fatigués des doctrines du socialisme et des bouleversements matériels, qui en furent la suite inévitable, appelèrent de leurs vœux la restauration de l'ordre et de l'autorité ; lorsque le génie du désordre intellectuel et social se vit obligé de céder dans presque toute l'Europe, à un despotisme intelligent, et que plus tard, les questions des Lieux Saints et l'occu-

pation des Principautés par l'armée Russe, susciterent une guerre sanglante entre les plus puissants États de l'Europe, au moment où la fièvre des richesses, des jouissances et des spéculations succéda au règne éphémère mais sanguinaire de l'anarchie, un des résultats de cette guerre de géants, fut de placer le sort et l'avenir des deux Principautés sous la sauvegarde des puissances de l'Europe, et de leur assurer les réformes que les besoins de leurs populations exigeaient.

Les Moldo-Valaques ont salué de leurs acclamations le triomphe de la politique occidentale, qui avait fait de la question des Principautés, une question Européenne; mais ils paraissent n'avoir pas suffisamment compris que leurs aspirations et leurs tentatives de 1848, échoueraient, en partie, contre un fait accompli, celui de la conclusion du traité de Paris, qui consacre le principe de l'indépendance et de l'intégrité de l'Empire Ottoman.

Cependant, si le traité de Paris a mis une barrière infranchissable à l'entière indépendance des deux Principautés, il n'en est pas moins vrai que par son art. 24 (*), il leur a garanti des réformes qui, si elles étaient réalisées, leur prépareraient un avenir des plus heureux.

Par cet article, les populations Roumaines sont appelées à exprimer leurs vœux relativement à leur organisation définitive, et rien n'empêche qu'en manifestant leurs

(*) Art. 24 du Traité de Paris. «Sa Majesté le Sultan promet de convoquer immédiatement, en Moldavie et en Valachie, des divans ad hoc, composés de manière à constituer la représentation la plus exacte des intérêts de toutes les classes de la société. Ces divans seront appelés à exprimer les vœux des populations relativement à l'organisation définitive des Principautés.»

vœux à cet égard, elles ne réclament l'union des deux Principautés, quand même cette union pré luderait, dans un temps plus ou moins rapproché, à leur entière indépendance.

Les populations Roumaines loin donc de se plaindre de la nouvelle situation qui leur a été créée par le traité de Paris, devraient au contraire vouer la plus entière reconnaissance aux Puissances, qui par l'art. 24 de ce traité, leur ont ouvert la voie la plus large à l'expression légale de leurs vœux et de leurs besoins; en obtenant ainsi les bienfaits d'une organisation définitive, qui leur assurerait les avantages d'une entière indépendance dans leur administration, elles pourraient se préparer graduellement à l'œuvre de leur émancipation politique.

Elles pourraient travailler activement à éliminer de leur sein tous les éléments de discorde et de déchirements intérieurs qui tendent à les affaiblir, à faire disparaître toutes les choquantes inégalités qui, en partageant la société Roumaine en nobles, jouissant d'injustes privilèges, et en roturiers taillables et corvéables à volonté, entravent ses progrès dans la voie de sa régénération; elles pourraient en un mot, s'occuper de mieux constituer leur unité nationale, et d'opérer toutes les réformes tendant au développement de ces forces morales et matérielles sans lesquelles une indépendance à peine acquise et obtenue, surtout au prix de peu d'efforts, de peu de sacrifices, serait difficile à maintenir.

Mais quelle que soit l'organisation qui rendrait l'indépendance des Principautés plus ou moins complète, elles doivent bien se garder, en se retranchant dans un isolement égoïste, de rompre les liens moraux et religieux,

qui subsistent entre elles et les autres populations chrétiennes de l'Orient; car ce sont là leurs alliés les plus sincères, et ce n'est qu'à ce prix, à cette condition, que les Principautés pourront conserver l'importance que leur donne leur position avancée, et s'assurer la protection collective et la bienveillance des Puissances, qui par le traité de Paris, ont consacré le principe de l'indivisibilité de toutes les parties constitutives de l'Empire Ottoman.

Ces considérations qui semblent ressortir tout naturellement de la situation actuelle des deux Principautés, sont cependant loin d'être celles du principal organe du parti progressiste de cette contrée; car l'Etoile du Danube ne se borne pas à réclamer l'émancipation politique et administrative de la Roumanie. En partant du principe que les deux Principautés jouissent d'une parfaite indépendance ecclésiastique, elle conclue avec l'aplomb le plus imperturbable, que les revenus des biens des couvents dédiés doivent être sécularisés.

« En Roumanie, nous avons le bonheur ou le malheur de moins, dit l'Etoile du Danube, (*) d'être privés de Pape; Notre métropolitain ne relève que de lui-même. Quand il monte sur son siège, il fait part de cet événement au Patriarche grec à Constantinople, et cette simple lettre de politesse constitue tous les rapports officiels qui existent entre eux. L'Église nationale roumaine est parfaitement indépendante, et sans relation directe ou indirecte avec l'Église moscovite. »

« Malheureusement, ajoute le même journal, comme il est de l'essence même des questions religieuses d'être toujours un peu embrouillées, notre organisation ecclésiastique pré-

(*) Voir N^o 40.

sente, sous un certain point de vue, ce triste inconvénient. »

« Nous avons des biens de l'Église de deux sortes: »

1^o Les biens appartenant aux évêchés, couvents, archevêchés, prieurés ordinaires.

2^o Les biens dépendant des monastères dédiés aux Lieux Saints, c'est-à-dire des monastères dont les revenus sont affectés au soutien d'autres établissements monastiques situés en Grèce, en Roumélie, en Palestine. »

« Pour la première catégorie, point de difficultés sérieuses; on les a parfaitement sécularisés en Moldavie, par la création d'un département ministériel dit des biens de l'Église, d'où ressort tout ce qui a trait à leur administration. »

« Je voudrais bien en faire autant, dans les deux pays, pour la seconde catégorie; car en définitive, c'est mon argent, l'argent roumain qu'on envoie ainsi à l'étranger. »

« Je tiens assurément beaucoup à ce que la lampe du Saint Sépulcre soit toujours allumée, et que les religieux aient une provision d'huile suffisante; je consens bien à ce que les moines du mont Sinai puissent offrir une hospitalité convenable aux voyageurs; mais ce que je voudrais surtout, c'est qu'on songeât un peu à surveiller la source même qui alimente la lampe des Lieux-Saints et l'hospitalité des moines. »

« Or, qu'on ne vienne plus me parler de demi-mesures de ce genre. Ce qu'il me faut, c'est une sécularisation complète et efficace des biens des monastères dédiés. »

En examinant avec soin la nature et la portée des arguments que fait valoir à ce sujet l'Etoile du Danube, il serait difficile de ne pas reconnaître l'école d'où ces ar-

guments émanent; car ils portent évidemment le cachet de l'année 1848.

Nous concevons en effet qu'un certain parti trouve son compte à s'approprier le bien d'autrui, par la violation la plus révoltante des contrats de donation et des actes testamentaires en vertu desquels les couvents dédiés ont été dotés d'immeubles dont ils sont actuellement les propriétaires incommutables, mais qu'il nous soit aussi permis de faire remarquer à l'Etoile du Danube que si les Principautés suivaient ses conseils, elles débutteraient bien mal dans la voie de leur régénération, elles feraient un très mauvais emploi d'une indépendance à peine éclosée, et s'aliéneraient à jamais les sympathies des populations chrétiennes qui se trouvent sous la domination musulmane.

Ce qu'il « me faut » (dit l'Etoile du Danube), c'est la sécularisation complète des biens des couvents dédiés. C'est possible; mais qu'elle se donne aussi la peine de se demander, si ce qu'il lui faut, est conforme aux intérêts bien entendus de son pays, si cela est conforme à la justice, si enfin le gouvernement des Principautés est en droit de le mettre à exécution?

Vous prétendez d'abord « que l'Eglise roumaine est tout à fait indépendante de l'Eglise de Constantinople, n'ayant avec elle que des rapports de simple politesse. » Mais depuis quand l'Eglise, roumaine a-t-elle acquis cette entière indépendance? L'Etoile du Danube ne niera sans doute pas que les deux Principautés ne fassent actuellement partie de l'Empire Ottoman; elle avouera aussi qu'à l'époque de leur capitulation avec la Turquie, leur Eglise était dépendante de celle de Constantinople. Or, depuis qu'elles ont été placées sous la suzeraineté du Sultan, peut-on ci-

ser un acte ou un événement quelconque qui soit venu changer les rapports existant entre les deux Eglises? Tout au contraire; les Bérats qui sont accordés aux Patriarches, portent expressément que tous les Archevêques relèvent des Patriarches. Qui pourrait donc soutenir que ceux des Principautés constituent une Eglise complètement indépendante?

Mais ce n'est pas tout. L'élection du haut clergé des Principautés leur appartient exclusivement, il est vrai; mais pour chaque élection de Métropolitain, le Patriarcat émet une bulle de ratification ou d'investiture, de même que pour les îles Ioniennes; et dans toutes les solennités religieuses, lorsque les Métropolitains officient, ils sont tenus de prier, *en premier lieu*, pour le Patriarche, qui n'a jamais cessé d'être dans l'ordre hiérarchique, le chef de l'Eglise des Principautés.

Mais supposons, pour un moment, que l'Eglise des Principautés soit tout-à-fait indépendante de celle de Constantinople, supposons qu'elle jouisse d'une indépendance aussi complète que l'Eglise du Royaume hellénique ou que l'Eglise Russe, est-ce une raison pour séculariser les revenus des couvents dédiés et pour en disposer?

Mais qu'est-ce que les couvents dédiés?

Il ne serait pas inutile d'en donner ici quelques explications. (*)

Les principaux couvents grecs de l'Empire Ottoman sont ceux :

- 1° Du mont Sinaï
- 2° De Jérusalem
- 3° D'Alexandrie

(*) Voir: Examen du quatrième point de garantie par M^r G. A. Mano:

- 4° D'Antioche.
 5° De Chypre.
 6° Du mont Athos.
 7° De l'Épire.
 8° De la Thessalie.
 9° De Salonique.
 10 De Pogoniani, en Macédoine.

Leur origine remonte aux temps Byzantins. Ils possèdent des immeubles dans la plupart des villes turques où résident des chrétiens orthodoxes, ainsi qu'en Russie, en Bessarabie, en Bucovine et dans les Principautés Moldo-valaques.

Ainsi qu'il appert des actes testamentaires et des chrysobules constitutifs, ces propriétés furent dédiées par des Princes et des Boyards indigènes, à des établissements consacrés au même culte hors du territoire Moldo-Valaque; le trésor public ou l'État n'y a été pour rien.

La fortune des couvents dédiés s'est augmentée depuis par des donations et des achats. Le revenu actuel des propriétés des couvents dédiés dans les Principautés, s'élève pour la Moldavie à 2, 220, 000 fr. et pour la Valachie, à 3, 458, 522 fr.

Nous ferons remarquer que ces revenus servent à l'entretien des couvents situés hors du territoire Moldo-Valaque, et qu'ils font aussi partie, si nous ne nous trompons, des recettes du budget patriarcal; or, dans le cas où ils seraient détournés au profit du gouvernement des Principautés, ils devront être remplacés par des impôts, dont le poids tomberait entièrement sur les autres sujets de la Porte; mais la Porte voudra-t-elle se prêter à une injustice préjudiciable à ses propres intérêts et à ceux de ses sujets?

Le parti représenté par l'Etoile du Danube ne craint pas d'avancer que les revenus des couvents dédiés sont de l'argent Roumain, probablement parce qu'ils proviennent d'immeubles situés dans les Principautés; dans ce cas, qu'il ose proclamer tout haut ses doctrines à cet égard; qu'il ose déclarer que tout ce que les étrangers possèdent en Roumanie, c'est de l'argent Roumain. Sommes-nous donc en plein moyen-âge? mais non; c'est plus que du régime féodal, c'est de la confiscation pure et simple.

On nous dira peut-être qu'il ne s'agit pas de frapper ces revenus de confiscation, mais seulement de les soumettre à l'impôt direct. A la bonne heure! mais alors qu'on impose aussi toutes les propriétés immobilières en commençant par celles qui appartiennent à la classe la plus riche, qui est exempte de tout impôt.

On nous dira peut-être encore que rien n'empêche les couvents dédiés d'être expropriés pour cause d'utilité publique; peut-être oui; mais à la condition d'une indemnité préalable. Or, le gouvernement des Principautés est-il à même d'indemniser ceux qu'il aura expropriés, lorsque ses revenus annuels s'élèvent seulement au triple des revenus annuels des couvents dédiés, et que le total des revenus de la Valachie pour l'année 1857, ne dépasse pas 25 millions de piastres?

De tout ce qui précède il ressort, que les raisons par lesquelles l'Etoile du Danube entreprend de justifier la sécularisation des biens des couvents dédiés, ne sont nullement fondées, qu'il est aussi singulier de se croire indépendant lorsqu'on a le malheur de ne pas l'être, qu'il est inconséquent de vouloir se retrancher dans un isolement égoïste, en rompant tous les liens moraux et reli-

gieux qui unissent les Principautés avec les autres populations chrétiennes de l'Empire, dont le faisceau doit rester indissoluble, aussi bien dans leur propre intérêt que dans celui de toute l'Europe.

S.

Nouvelles diverses.

—ooo—

Le Journal de Constantinople avait annoncé dans son n° 826, en date du 24 Juillet, le résultat des élections pour le divan ad hoc de Moldavie.

« Les conservateurs, disait-il, (d'après une dépêche télégraphique de Jassi), ont obtenu une grande majorité. »

« Les Unionistes se voyant en minorité partout, s'abstiennent. »

On s'attendait généralement à ce résultat, surtout depuis la publication de la protestation contre la formation des listes électorales, d'un nombre considérable d'électeurs arbitrairement exclus.

Cette protestation a été adressée par les patriotes Moldaves aux membres de la commission internationale siégeant à Bucarest.

Elle commence d'abord par établir « que la Caïmacanie à trois membres, prévue par le règlement organique, a été remplacée par des Caïmacams directement nommés à Constantinople, contrairement aux droits des Principautés, et contrairement aussi aux stipulations du traité de Paris, qui voulait la suspension, et non pas la con-

tinuation sous une autre forme, des pouvoirs des Hospodars. »

« Non seulement les Caïmacams se sont emparés de toutes les prérogatives princières que l'art. 19 du règlement leur refuse expressément, mais encore ils se sont arrogés des pouvoirs supérieurs à ceux des Hospodars, qui étaient au moins contrôlés par un simulacre d'assemblée nationale. »

« En possession de ces prérogatives exorbitantes, qui, entre leurs mains, devinrent autant de moyens d'influence illégale et corruptrice, les Caïmacams ont arboré hautement le drapeau d'une politique personnelle. »

« Pour en assurer le triomphe, ils n'ont reculé devant aucun moyen, devant aucune illégalité. »

« La lecture seule (porte la protestation) des listes électorales prouve combien le gouvernement du Caïmacam de Moldavie s'est avancé dans la voie de l'arbitraire, en foulant aux pieds les droits les plus sacrés, les titres acquis, la condition légale de la grande majorité des habitants de cette Principauté. »

« Sur les deux mille grands propriétaires reconnus en Moldavie, trois cent cinquante électeurs seulement figurent sur les listes, et, sur vingt mille petits propriétaires, deux mille deux cent soixante quatre ont été compris comme électeurs au premier degré. »

« Toute la classe des professions libérales n'est représentée que par onze électeurs; et les quinze villes chefs-lieux de la Principauté, ne comptent que mille sept cent quatre-vingt-huit électeurs, propriétaires de maisons, marchands et artisans; tandis que sur les rôles seuls des contributions du département des finances, figurent douze

mille marchands et artisans, non compris ceux du territoire nouvellement acquis. »

« Il pouvait nous roster (disent les signataires de la protestation), une dernière ressource dans les comités chargés, en vertu du firman, d'examiner, pendant les trente jours, les réclamations des ayant droit, contre les listes. Mais cette faible espérance même est encore détruite par l'esprit qui a présidé à leur formation. »

« Aussi ces comités sont-ils loin d'être une garantie contre la partialité qui a frappé d'exclusion la grande majorité des électeurs. »

« Inquiets donc sur l'avenir qui nous attend, connaissant de longue date les menées d'un gouvernement aussi coupable envers le pays qu'envers l'Europe, il est de notre devoir d'éviter tout conflit et tout désordre, de nous abstenir et de protester, comme c'est notre droit. »

« Ceux mêmes d'entre nous que le gouvernement a portés sur les listes, soit par crainte d'un scandale trop criant, soit plutôt comme une dérision de plus pour les électeurs bien autrement nombreux qu'il a exclus, n'acceptent pas cette faveur illusoire, et refusent aux élections dont on nous menace, une coopération qui ne serait que de la complicité. »

Telle est en substance la protestation qui a reçu, dit-on, cinq cents adhésions. Parmi les signataires figurent quatre évêques, un grand nombre de Boyards, etc.

Elle explique suffisamment les motifs de la conduite des électeurs unionistes, dont l'abstention a été constatée par le journal même de Constantinople.

— On nous écrit de Larisse en date du 21 Juillet.

Nous venons d'apprendre que le régiment des Cosaques

Turcs qui avait reçu l'ordre de se rendre dans cette province, et qui était parti de Schoumla, il y a près de 4 mois, est arrivé aujourd'hui même à Larisse.

Ces cavaliers seront divisés, dit-on, en plusieurs détachements afin de protéger la plaine contre les brigands qui pourraient l'infester. Les renseignements que nous recevons sur cette nouvelle troupe, sont d'ailleurs tellement contradictoires, que nous croyons devoir nous abstenir encore d'un jugement quelconque jusqu'à plus ample information.

On nous écrit de Thessalonique en date du 15 Juillet.

— Un détachement de 25 hommes avait été envoyé contre Karabataki, qui se trouvait campé sur un îlot au milieu d'un lac.

Ces 25 soldats montèrent dans deux embarcations; et se dirigèrent vers Karabataki croyant pouvoir facilement s'emparer de lui; mais à peine se trouvèrent-ils à portée de fusil qu'ils furent accueillis par un feu si bien dirigé, que le désordre se mit parmi eux.

L'une des deux embarcations ayant chaviré, les soldats qui la montaient trouvèrent la mort dans le lac; ce qui effraya à tel point ceux qui étaient dans la seconde qu'ils regagnèrent précipitamment le bord. Karabataki se dirigea alors avec Ressim effendi, qu'il venait de faire prisonnier, vers les montagnes voisines, en laissant sur le lac, son frère et quelques uns de leurs compagnons, qui ne craignent nullement de conserver cette position; car les soldats, trop effrayés de la mort de leurs malheureux camarades, n'oseront plus s'aventurer sur ce lac dans d'aussi frêles esquifs pour se remettre à leur poursuite.

— Le ministère de Reschid-Pacha vient de tomber à Constantinople à la suite des réclamations de M^r Thouvenel, l'ambassadeur de France. Tout porte à croire que cette mesure sera suivie de la révocation des Caïmacams des deux Principautés et de l'invalidation des élections de la Moldavie.